



Conseil d'Établissement
École l'Expédition
29 mars 2022
Tenue via Google Meet

Membres du CÉ présents

Christian Desjardins	Représentant de la communauté
Frédérique Cavezzalli	Parent
Émilie Arsenault	Enseignante
Julie Degrasse	Directrice
Geneviève Talbot	Parent
Jolène Richer	Parent
Anne St-Aubin	Enseignante
Stéphanie Lavoie	Secrétaire, Parent
Chantal-José St-Germain	Service de garde
Kateri Monticone	Parent

Étaient absentes

Nieves Izquierdo	Enseignante
Sylvie Bielen	Enseignante

1. Présences

Le quorum est constaté.

2. Mot de bienvenue direction

Mme Degrasse remercie les personnes présentes, tant les parents que les membres du personnel.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

- 1. Présences**
- 2. Mot de bienvenue de la direction**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Élection remplacement membre parent CÉ**
- 5. Adoption du procès verbal du 24 février**
- 6. Suivis au procès-verbal du 24 février**
- 7. Informations de la direction**

7.1 Suivi inscriptions 2022-202

7.2 Suivi comités de travail - Projet éducatif / Plan de lutte contre l'intimidation

7.3 Retour des CÉ en présentiel en avril

8. Service de garde

8.1 Règles de régie interne

8.2 Arrêts pédagogiques

9. Information des comités

9.1 Comité Communication

9.2 Comité Pédagogie

9.3 Comité Coéducation

10. Comité de parents du CSSL

11. Suivi des enseignants et des enfants

12. Suivi des parents

13. RÉPAQ

14. Parole au public

15. Levée de la séance

CÉE-2021-2022-30 L'ordre du jour est proposé par Kateri Monticone et adopté par Geneviève Talbot

4. Élection remplacement membre parent CÉ

Scrutateur : Émilie Arseneault

Candidatures:

Marie-Annick Bédard, 2 enfants à l'Expédition, souhaite s'impliquer.

Stéphanie Lavoie, 1 enfant à l'école, souhaite s'impliquer.

Résultat:

Stéphanie Lavoie élue, 3 votes sur 4.

Marie-Annick Bédard accepte de devenir le parent substitut pour le CÉ.

5. Adoption du procès-verbal du 24 février 2022

Sondage auprès des enfants pour programme SCP : reporté au printemps, sera maintenu en suivi lors des prochains CÉ.

Les règles de régie interne du SDG seront présentées au CÉ de mars. Suivi

Arrêts pédagogiques : fin du 2^{ième} trimestre. La planification du 3^{ième} i trimestre est en cours. Sera présenté au prochain CÉ. Suivi

Demande de modification point 8 comité de pédagogie : modification de recruter pour solliciter.

“Comité Pédagogie :

Une rencontre a eu lieu entre les 3 membres parents des comités restants et les enseignants de ces comités.

Le comité pédagogie sollicitera les gens de la communauté éducative pour mener à bien les projets en cours. Classe extérieure, sortie de fin d'année, arbre des valeurs, causerie, et conférence formation sur le trio de valeurs identifiées sont les projets pour lesquels des parents seront sollicités via infolettre. Il est aussi demandé que les parents parlent d'une possible Fondation autour d'eux pour trouver une personne qualifiée et disponible bénévolement à long terme, ça peut être long et difficile à trouver. Pour l'an prochain, une structure sera mise en place pour assurer la liaison entre les comités. Suivi

Kateri Monticone demande comment nous pourrions prendre appui auprès des membres mobilisés dans les comités mis en suspend (appartenance et financement). Les membres des comités en suspend seront invités via l'Infolettre à contacter Marie-Claude Vézina du comité pédagogie.

Geneviève Talbot questionne la démarche de prendre des mandats de comités mis en suspend via comité pédagogie. La démarche actuelle ne vise pas le remplacement de ces comités, mais résulte d'opportunités financières à saisir en cours d'année. Les comités appartenance et financement sont suspendus, car il n'y avait plus d'enseignants responsables sur ces comités.

Kateri Monticone propose de solliciter directement les parents des comités suspendus. Marie-Claude Vézina les sollicitera.

Monsieur Desjardins propose de revoir la structure des différents comités et responsabilités l'an prochain. Il souligne aussi tous les efforts de l'équipe école pour faire avancer les différents projets et la construction d'une école alternative.”

CÉE-2021-2022-31 Le PV du 24 février 2022 est proposé par Geneviève Talbot et adopté par Anne St-Aubin avec les modifications demandées.

6. Suivis au procès-verbal du 24 février 2022

Sondage auprès des enfants pour programme SCP : reporté au printemps, sera maintenu en **SUIVI** lors des prochains CÉ. Voir point enseignants.

Les règles de régie interne seront présentées au CÉ de mars. Suivi voir service de garde.

Arrêts pédagogiques : fin du 2^{ième} trimestre. La planification du 3^{ième} trimestre est en cours. Sera présenté au prochain CÉ **SUIVI** . Suivi au point service de garde

Service de garde du matin : Mme Degrasse assure le suivi avec Chantal- Josée. Les inscriptions du matin à Chante-au-vent sont complètes, mais le suivi sera fait par Chantal Josée.

7. Information de la direction

Le dernier trimestre est en cours. Les enfants sont plus fébriles et fatigués. Le beau temps fera du bien. On rappelle l'importance de la routine à la maison, entre autres l'heure du dodo.

Les chantiers en cours avec l'équipe-école sont enrichissants et porteurs de sens. Mme Degrasse souligne la contribution hautement appréciée de l'équipe-école.

7.1 Suivi inscriptions 2022-2023 : la soirée d'information a eu lieu le 8 mars. Très bonne participation, organisation et clarté soulignées par les parents des nouveaux élèves. Merci à tous pour leur participation. Des rencontres individuelles familiales ont eu lieu. Processus enrichissant. Moment d'échange et d'accueil. La formule sera sûrement de retour l'an prochain. Les familles déjà à l'école ont aussi apprécié la structure d'accueil. Environ 15 h ont été dédiées par les enseignants à ce processus.

Geneviève Talbot propose que ce temps soit reconnu aux enseignants.

Kateri Monticone demande si la présentation powerpoint du 8 mars sera partagée via l'Infolettre. Ça sera le cas.

Frédéric Cavezzali propose d'enregistrer la rencontre d'accueil l'an prochain.

Les inscriptions préscolaires : 15 inscriptions sur 19

1^{ère} année : 2 places comblées

2^{ème} : places comblées

3^{ème} : 5 places sont disponibles

4^{ème} : complet

5^{ème} : quelques places

Plus le parcours scolaire avance, plus il est complexe de combler les places.

Les familles qui ont eu un empêchement seront rencontrées.

7.2 Suivi comités de travail - Projet éducatif / Plan de lutte contre l'intimidation

Plan de lutte contre l'intimidation : avons reçu les sondages des parents, enfants et membres du personnel. Les travaux reprendront la semaine du 4 avril. Très peu de parents ont répondu au sondage.

Geneviève Talbot demande s'il est possible de savoir le nombre de parents ayant répondu : 13/79. Cela représente 16% des familles dont les enfants fréquentent l'école seulement.

Question: une famille qui a plus d'un enfant doit remplir un seul questionnaire.

Projet éducatif : date de comité pour deuxième phase identifiée sous peu.

7.3 Retour des CÉ en présentiel en avril : Jolène Richer a fait la demande de revenir en présentiel. Nous recevrons de nouvelles règles à la mi-avril. La décision sera prise suite à ces consignes.

Frédérique Cavezzali appui l'idée.

8. Service de garde et arrêts pédagogiques

8.1 Règles de régie interne : seule modification proposée : fin à 17h30 au lieu de 18h. Il n'y a plus d'enfant après cette heure. Si des changements devaient être apportés, car plusieurs familles demanderaient le service de 17h30 à 18h, il est possible de le faire en cours d'année. Un sondage sera envoyé aux parents de toute l'école pour connaître les besoins : matin-midi-soir via courriel. La présentation des résultats sera faite lors du prochain CÉ.

Geneviève Talbot propose de reporter l'adoption des règles de régie interne au CÉ du mois d'avril pour avoir résultat de sondage. Mme Degrasse souligne que demeurer ouvert pour un élève ou pas d'élève est très peu viable au plan financier. Il est demandé d'offrir un partenariat avec Chante-au-vent pour combler la plage horaire 17h30-18h ou pour le matin. Pour Mme Degrasse, le service de garde dépasse la surveillance et tend vers une relation de confiance enfant-éducatrice. L'enjeu d'autofinancement demeure, le service de garde devant s'autofinancer.

Jolène Richer propose que le comité communication invite les parents via groupe Facebook et courriel à s'entre-aider lorsque le service de garde est fermé. Appuyé par tous. Exemple de partage d'entraide vécue : groupe de leçons/devoirs entre familles.

On propose d'en parler en assemblée générale **SUIVI**

Geneviève demande si des micro-ondes sont effectivement disponibles : il y en a dans la classe de David (pour les plus vieux) et à la cuisine (non accessible pour les enfants en fonction des normes de salubrité avec le service de cantine). Pour les enfants en bas âge, l'utilisation demande de l'accompagnement. Cette structure de supervision ne peut être mise en place à l'école. Sera retiré des règles de régie interne et l'information sera partagée lors la rencontre d'accueil en septembre.

Point 6.2 : commission scolaire à modifier pour centre de services scolaires.

CÉE-2021-2022-32 L'adoption du document de Régie interne du Service de garde est proposé par Kateri Monticone et secondé par Geneviève Talbot.

8.2 Arrêts pédagogiques : toutes les plages horaires comblées, avec l'ajout de parents substitués. Les thèmes sont en cours de planification, en fonction des intérêts de chacun. Chantal-Josée planifie une fête pour le dernier arrêt pédagogique. Sera présenté en CÉ de mai. Jeanette Pigeon se retirera de son rôle de soutien à Chantal-Josée pour les arrêts pédagogiques. Chantal-Josée cherche un autre parent pour prendre le relais. Tâche : être présent lors des arrêts, donner du support aux parents, aider dans l'organisation, faire le lien avec Chantal-Josée. Cette implication représente environ 3 hrs/semaine. Il est proposé de signifier le temps d'investissement, les rôles et mandats dans l'envoi aux parents. Les parents seront sollicités via l'Infolettre et doivent signifier leur intérêt par courriel au service de garde. Guillaume, un éducateur, ne pourra être présent après le 30 mars. Sera remplacé.

Il est proposé de faire suivre un mot de remerciement à Jeannette pour cet investissement. Jolène Richer et Geneviève Talbot assureront le suivi. **SUIVI**

Geneviève Talbot propose de prendre un temps (15 à 20 minutes) lors du prochain CÉ pour faire le bilan de la formule actuelle des arrêts pédagogiques. Sera fait en avril ou en mai.

SUIVI

9. Informations des comités

9.1 Comité Communication: Émilie nomme que le comité poursuit la mise en place du site web. Des questions ont été posées pour la pérennité des photos et vidéos. Le "drive" est en cours d'actualisation. Les infolettres seront disponibles sur site web.

9.2 Comité Pédagogie : pas eu d'autre rencontre. Les différents mandats déposés sont en cours d'actualisation. L'arbre des valeurs sera bientôt à l'école. Le cahier pour soutenir la pédagogie par projet avance. Le projet de classe extérieure est très prometteur.

9.3 Comité Co-éducation : la co-éducation se poursuit. Les volontaires pour mars avril sont identifiés. Le sondage pour période de mai sera dans Infolettre d'avril. Formulaire de proposition d'activités et de sorties fonctionne bien.

10: Comité de parents du CSSL : Le centre de services scolaires aura un nouveau site internet. Les districts du CSSL a été re-découpé car territoire n'était pas contigu. Peu d'impact pour notre école.

11. Suivi des enseignants et des enfants :

Sondage auprès des enfants pour programme SCP est en cours. Le respect ressort. Les comportements attendus seront arrimés aux valeurs préconisées. La démarche est très intéressante. La discussion que suscite la démarche est pertinente. Les résultats seront communiqués au CÉ d'ici la fin d'année scolaire. Anne St-Aubin a présenté aux enfants tous les moyens qu'ils avaient identifiés en cours d'année et leur a demandé ce qu'ils retiendraient comme comportement attendu.

Anne St-Aubin nomme que les enfants sont plus fébriles avec l'arrivée du printemps. Les enfants peuvent aussi être plus anxieux en fonction des réinscriptions pour certains enfants qui ne reviendraient pas, ou en fonction des changements de classe. Les enseignants rassurent les enfants. Il est nécessaire d'avoir la confiance des parents à travers les interventions des enseignants en classe. Le retour des examens du Ministère angoisse aussi certains élèves. Geneviève Talbot demande à quelles années s'adressent les examens du Ministère. Ils s'adressent aux 4^{ième} et 6^{ième} année, avec dates ciblées qui seront communiquées par les enseignants aux parents. Geneviève Talbot demande comment les élèves seront préparés aux évaluations. La conseillère pédagogique est mise à profit. La mise en place d'un contexte favorable à la réussite à préconiser. Des examens de pratique seront faits. Il est souhaité que les parents soient informés à l'avance.

Frédérique Cavezzali nomme que le parent a aussi une responsabilité dans la préparation aux examens.

12. Suivis des parents : pas de point

13. RÉPAQ : rencontre a eu lieu le 18 mars, représentant des écoles alternatives. Kateri et Jolène sont allés à l'atelier sur la co-gestion. Il a été nommé les grands enjeux de mouvement de personnel, ayant un impact sur les liens avec l'école. Une école a un conseil d'engagement qui chapeaute les différents comités ou ne siège pas nécessairement d'enseignant. Une autre école utilise les arrêts pédagogiques pour du travail libre supervisé. Une école a choisi d'engager un coach pour soutenir le nouveau personnel. Certaines écoles ont des Infolettres chaque semaine et d'autres aux mois. Une école de Laval a aussi une vocation plein-air. Jolène souligne le bon travail fait à l'Expédition en termes de co-gestion après avoir entendu comment c'est vécu dans d'autres écoles du réseau.

Représentant REPAQ : certains ont un comité, d'autres alternent comme nous. Il a été recommandé de limiter les canaux de communication pour éviter le dédoublement. Certaines écoles ont un calendrier Excel pour suivre l'implication et les horaires de co-éducation. Les outils Google semblent être préconisés par la plupart des écoles. Le système SCP est utilisé pour motiver certains parents à faire les heures exigées.

Le 7 mai, REPAQ parent, rencontre présentielle, à Cowansville. Possibilité d'y aller en famille, il y aura un souper dans un vignoble ensuite. Détails à venir via le RÉPAQ parents. Compte rendu des rencontres disponibles en s'abonnant au RÉPAQ parents.

Geneviève Talbot demande si un budget est disponible pour soutenir l'implication des parents vers les rencontres REPAQ présentielles. Il est demandé s'il est possible d'utiliser le budget du CÉ. **SUIVI** au prochain CÉ.

M Desjardins souligne l'évolution positive des échanges et questionnements au sein du CÉ. Il souligne la qualité du volet alternatif démontre la maturité de l'équipe. Les canaux de communication sont bien utilisés.

15. Parole au public :

Une question concernant les micro-ondes a été répondue par Mme Degrasse.

15. Levée de la séance :

CÉE-2021-2022-33 *La séance est levée à 20h52 , proposée par Jolène Richer, appuyée par Émilie Arsenault*

La directrice,
Julie Degrasse

La présidente,
Jolène Richer